

CONTRAT D'ACCUEIL ET D'ENGAGEMENT

Accueil de loisirs vacances sans hébergement

Entre le Centre socio culturel de Saint-Louis domicilié au 56, rue du Docteur Marcel Hurst représenté par madame Danielle NIEDERHOFFER, présidente d'une part, et, l'intéressé(e), soussigné(e),

NOM **Prénom**..... en qualité de **père – mère** (rayer la mention inutile) qui souhaite inscrire son enfant :

NOM **Prénom**..... **né(e) le** (JJ/MM/AAAA) __ / __ / __

Au sein de l'accueil collectif de mineurs « Les Gribouilles ».

Il a été convenu que l'enfant sera pris en charge en accueil de loisirs vacances comme suit (veuillez cocher la case correspondante) :

	Vacances de la Toussaint Date limite d'annulation avant facturation : 11/09/2020	Vacances d'hiver Date limite d'annulation avant facturation : 22/01/2021	Vacances de printemps Date limite d'annulation avant facturation : 26/03/2021	Grandes vacances Date limite d'annulation avant facturation : 04/06/2021	
				Semaine 1 de juillet	
Semaine 1				Semaine 2 de juillet	
				Semaine 3 de juillet	
Semaine 2				Semaine 4 de juillet	
				Dernière semaine d'août	

- En signant ce document, je m'engage à respecter les horaires d'accueil prévus au règlement intérieur ainsi que toutes les modalités de fonctionnement s'y rattachant.
- J'atteste avoir pris note des dates limites d'annulation pour chaque vacance et m'engage à communiquer dans les délais tout changement à l'adresse suivante : planning@csc-saint-louis.fr. L'annulation devient définitive après accusé de réception de la direction.
- Je m'engage à respecter les horaires de prises en charge de mon enfant et à transmettre mes annulations de planning au plus tard le 25 du mois qui précède.

Ce présent contrat est valable uniquement en accueil de loisirs et ne constitue pas une inscription périscolaire ou de loisirs.

Le __ / __ / __ à _____

Représentant légal

Danielle NIEDERHOFFER,
Présidente